



Vevey, le 6 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Confirmation de l'aboutissement du référendum communal concernant le restaurant du Rivage

Suite au dépôt au greffe municipal le 29 novembre 2012 des 545 listes du comité référendaire, le bureau du registre civique atteste 2'063 signatures valables (il en fallait au minimum 1'784 soit le 15% des 11'895 électeurs veveysans potentiels). Le référendum communal a donc abouti. Une votation aura lieu. La date précise sera fixée par le Canton.